



Transitions - Note 3 - Les parcours éducatifs et scolaires : quelques balises conceptuelles

Équipe de recherche

Projet Transitions

Université du Québec à Montréal

Transitions est un projet de recherche et de transfert de connaissances qui entend proposer de nouveaux éléments de compréhension sur la situation des inégalités scolaires dans l'enseignement postsecondaire au Canada selon le double point de vue de l'accès et de la persévérance.

Introduction

Les systèmes d'éducation sont structurés par ordre d'enseignement et par cycle de même qu'en filières et en programmes qui constituent le champ des possibles et des contraintes pour les élèves et les étudiants¹. Cette structure balise largement leurs parcours scolaires, c'est-à-dire la suite de situations éducatives qu'ils réaliseront dans le cadre de leur formation formelle. Elle définit le champ des possibles (les différents programmes offerts), elle indique les règles d'accès aux différents programmes et elle précise les points de bifurcation qui engagent les élèves et les étudiants dans des transitions, d'un ordre d'enseignement à l'autre, ou d'un cycle d'enseignement à l'autre, ou à l'intérieur d'un même ordre, d'une filière à l'autre. Diverses étapes sont prévues en fonction des types de formation offerts (ex. : formation générale, formation professionnelle ou technique) ou en fonction de l'atteinte des objectifs d'apprentissage des cours à l'intérieur d'un programme d'études (ex. : cours obligatoires ou optionnels). En outre, les conditions d'admission aux divers programmes sont établies, et la durée optimale pour les compléter est également déterminée. Les systèmes d'éducation prescrivent ainsi un itinéraire officiel, normalisé, réglementé qui encadre le processus d'orientation². Or, si certains étudiants continuent d'emprunter des parcours scolaires linéaires, suivant un itinéraire type, plusieurs autres s'engagent quant à eux dans des parcours atypiques (caractérisés par des sorties suivies de retours dans le système d'éducation), voire même inversés (réinscription à un programme de niveau collégial après avoir fréquenté l'université, par exemple). En ce sens, les descriptions des systèmes éducatifs qui présentent les emboîtements des différents ordres d'enseignement précisent les étapes d'un cheminement scolaire formel qui ne correspondent pas nécessairement à la réalité des parcours empruntés par de nombreux élèves. Contraintes et rigidités inscrites dans la définition d'itinéraires types, tout autant que permissivité et souplesse dont témoignent les parcours scolaires atypiques, caractérisent les systèmes d'éducation.

Dans les premières études qui ont porté sur le décalage entre les itinéraires officiels et les parcours scolaires diversifiés empruntés par les élèves et les étudiants, des auteurs se sont référés aux concepts de « carrière déviante » (Crossan *et al.* 2003), pour désigner les parcours non traditionnels des adultes, et de « désordre » ou de « séquence inconsistante » (Rindfuss, Swicegood et Rosenfeld; 1987), afin d'analyser les transitions à la vie adulte dans l'ensemble des domaines de la vie (scolaire, professionnelle, familiale). Ces concepts sont inspirés des analyses menées sur la déviance dans

d'autres domaines de la vie sociale, soit la délinquance (Becker, 1963) ou la psychopathologie (Goffman, 1968). Ces perspectives théoriques laissent sous entendre que les élèves et les étudiants errent lorsqu'ils s'engagent dans des parcours différents de l'itinéraire officiel³. Nous estimons qu'il y a lieu de déconstruire cette représentation négative des parcours dits atypiques ou non traditionnels. Dans la présente note de recherche, nous verrons que ces parcours ne sont pas contraires à la logique du système et sont même inhérents à son fonctionnement. Selon l'explication théorique développée, les parcours scolaires atypiques empruntés par les élèves ou les étudiants s'expliquent entre autres par la fonction de sélection du système d'éducation et des choix stratégiques des élèves et des étudiants qui témoignent d'une certaine rationalité. En d'autres mots, ces parcours atypiques découlent des transactions qui s'opèrent entre l'institution scolaire et les individus.

Jusqu'à quel point les élèves et les étudiants s'engagent-ils dans des parcours différents de l'itinéraire proposé par le système? Pourquoi en est-il ainsi pour une proportion non négligeable d'étudiants? Quels sont les profils de ceux qui empruntent de tels parcours ou qui excèdent les délais attendus pour l'obtention d'un diplôme? Ces profils diffèrent-ils de ceux des élèves respectueux des voies privilégiées par les systèmes? Existerait-il une polarisation du marché scolaire entre ceux qui suivent l'itinéraire type et ceux qui s'en éloignent, analogue à celle qu'on observe entre le marché du travail primaire (emplois à temps plein, permanents, bien rémunérés avec avantages sociaux à la clé) et le marché secondaire (emplois à temps partiel, à durée déterminée, rémunérés au salaire minimum et comprenant peu d'avantages sociaux)?

Il ne sera pas possible de répondre à toutes ces questions dans le cadre de la présente note de recherche. Plus précisément, notre objectif est de proposer un cadre théorique et conceptuel de l'analyse des parcours scolaires qui servira de référent pour l'ensemble du Projet *Transitions*. Pour ce faire, dans la première partie de la note, des perspectives théoriques seront développées, sur la base des travaux antérieurs et des conclusions d'études empiriques menées sur la question. Il en découlera certains repères conceptuels visant à orienter l'analyse des parcours scolaires dans l'enseignement postsecondaire québécois et canadien. Différentes approches associées aux concepts de *cheminements*, *trajectoires*, *carrières*, *parcours scolaires et éducatifs* et *transitionneront* présentées dans la deuxième partie dans le but de préciser l'approche retenue dans le cadre du Projet *Transitions* et de poser les jalons préalables à une analyse empirique.

Préparé par:

Pierre Doray, France Picard, Claude Trottier, Amélie Groleau

¹ Le terme « élèves » est utilisé pour désigner les « apprenants » du primaire et du secondaire, alors que le terme « étudiants » désigne ceux du postsecondaire.

² À titre d'illustration, le cours primaire est généralement précédé de la maternelle et la durée des deux varie selon les systèmes. Le primaire est divisé en cycles dont le nombre et la longueur diffèrent. Selon qu'ils ont atteint ou non les objectifs d'apprentissage du primaire, ils sont orientés vers des filières différentes de l'enseignement secondaire; ils peuvent opter pour l'un ou l'autre des parcours de formation générale ou professionnelle, à moins qu'ils ne soient tout simplement assignés à ce dernier par l'école. Les élèves peuvent choisir parmi des cours optionnels ou en être exclus selon leur réussite scolaire antérieure. Ces décisions conditionnent leur accès à certains programmes d'études postsecondaires. À partir de l'âge de la fin de la scolarité obligatoire, qu'ils soient en formation générale ou professionnelle, ils ont à prendre la décision de poursuivre leurs études ou de quitter le système pour entrer sur le marché du travail. Il en est de même après l'obtention du diplôme d'études secondaires. Ceux qui poursuivent des études postsecondaires ont à choisir entre des types d'établissement (collèges, instituts ou universités) ou entre des programmes de formation menant à un grade ou à d'autres types de programmes, de formation technique, notamment. Dans certains cas, ils

peuvent se voir refuser l'admission dans un programme auquel ils souhaiteraient accéder s'ils ne répondent pas aux critères d'admission ou si son accès est limité à un nombre restreint d'étudiants.

³. Certains étudiants ne s'engagent pas toujours avec autant d'intensité que souhaité dans leurs études et les prolongent indûment sans toujours se soucier de définir un projet plus précis. Dans ces cas, il y a lieu de s'inquiéter de la durée des études, notamment à la maîtrise et au doctorat. Par ailleurs, il faut tenir compte des coûts de ces longs parcours, aussi bien pour les principaux intéressés que pour l'efficacité du système, ainsi que des conséquences de l'insertion professionnelle tardive de ces jeunes dans un contexte démographique où l'on fait face à une pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs de l'économie. Pour une analyse de ce contexte, voir l'article de Létourneau et Thibault (2005) publié par l'Institut de la statistique du Québec.

Novembre 2009